

**Mardi 31 mai 2016 – Lancement de l'aide au fret 2014-2020**

Le Pôle Affaires Européennes de la Collectivité Territoriale de Guyane organise une **réunion d'information sur l'aide au fret** à destination des porteurs de projets afin de leur présenter le dispositif 2014-2020 le :

**Mardi 7 juin 2016**

De 15h à 17h

A la Cité administrative territoriale  
Salle des assemblées plénières  
Carrefour de Suzini à Cayenne

**L'aide au fret est accordée aux entreprises exerçant une activité de production en Guyane.** Ces entreprises peuvent prétendre à l'obtention de l'aide dans la mesure où la transformation des matières premières dans un processus de fabrication aboutit à la création d'un produit fini ou semi-fini différent. Le montage, l'assemblage, le façonnage ou le conditionnement doivent être réalisés sur place en Guyane.

Cette aide **couvre les dépenses** (fret principal, assurances, surcharges fuel, frais de manutention, stockage temporaire avant enlèvement) engagées par les entreprises au départ ou à l'arrivée d'un port ou d'un aéroport situé dans le ressort de l'Union européenne, sur justificatifs.

Parmi les **marchandises éligibles**, nous retrouvons :

- les matières premières et des produits intermédiaires importés de l'Union européenne par l'entreprise de production,
- les produits finis issus de la production locale et livrés dans l'Union européenne.

Date limite d'inscription – lundi 6 juin 2016 - **Contact : Pôle Affaires Européennes : 0594 27 59 50** – Mail : [frantz.simon@ctguyane.fr](mailto:frantz.simon@ctguyane.fr)

---

**Contact presse : Karine LEOPOLD 0594 27 59 69**